



SESSION 2012

UE7 – MANAGEMENT

Durée de l'épreuve : 4 heures - coefficient : 1,5

Aucun document personnel ni aucun matériel ne sont autorisés.

Document remis au candidat : le sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de deux dossiers indépendants

DOSSIER 1 - Étude d'une situation pratique (12 points)page 2

DOSSIER 2 – Développement structuré (8 points)page 2

Le sujet comporte les annexes suivantes

DOSSIER 1

Annexe 1 - Présentation du CSTB pages 3 et 4

Annexe 2 - Définition de l'EPICpage 5

Annexe 3 - Le CSTB et le CERIB signent un accord de partenariatpage 5

Annexe 4 - Interview de Sarah BENHASSEN, chargée de ressources humaines au CSTBpage 6

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie et à la qualité rédactionnelle.
Ces éléments seront pris en compte dans l'évaluation.*

DOSSIER 1 – ÉTUDE D'UNE SITUATION PRATIQUE

Dans un contexte favorable au développement durable, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) poursuit une mission de développement des connaissances sur les techniques du bâtiment, sous la tutelle de l'Etat.

À l'aide de vos connaissances tant théoriques que factuelles et des **annexes 1 à 4**, répondez aux questions suivantes :

- 1. Quels sont la finalité et les métiers du CSTB ?**
- 2. Quelles sont les parties prenantes du CSTB, leurs divergences d'intérêts ?**
Quel(s) problème(s) cela peut-il poser pour la gestion de cette organisation ?
- 3. Rappeler les principes de la contingence structurelle et ses facteurs selon Mintzberg. Quels sont les facteurs de contingence pour le CSTB ?**
Proposez, en la justifiant, une configuration structurelle pour le CSTB.
- 4. Expliquer pourquoi le modèle des ressources et compétences est pertinent pour faire le diagnostic stratégique interne du CSTB.**
Réaliser ce diagnostic en une quinzaine de lignes.
- 5. À quel type de stratégie peut-on rattacher l'accord de partenariat avec le CERIB ? Justifiez ce choix au regard de la théorie des coûts de transaction et du modèle des ressources et compétences.**

DOSSIER 2 – DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ

Dans un développement structuré, à l'aide de vos connaissances en management, aussi bien théoriques que tirées de l'observation des organisations contemporaines, vous traiterez le sujet suivant :

« Manager les conflits humains dans les organisations. »

Annexe 1 - Présentation du CSTB

Acteur public indépendant au service de l'innovation dans le bâtiment, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) exerce quatre activités clés – recherche, expertise, évaluation, diffusion des connaissances – qui lui permettent de répondre aux objectifs du développement durable pour les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes. Le CSTB contribue de manière essentielle à la qualité et à la sécurité de la construction durable grâce aux compétences de ses 850 collaborateurs, de ses filiales et de ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux.

Créé en 1947, le CSTB est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Le CSTB exerce son activité en toute indépendance vis-à-vis des industriels et des professionnels de la construction, dont il est le partenaire. Son éthique est fondée sur l'indépendance, le professionnalisme, la rigueur scientifique et le respect des règles déontologiques.

LE CONTRAT D'OBJECTIFS DU CSTB AVEC L'ÉTAT POUR 2010-2011

Le Grenelle de l'environnement a défini des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux dont la réussite dépend en partie des avancées du secteur de la construction.

La lutte contre le changement climatique, la garantie d'un logement pour tous, l'accessibilité et la maîtrise des risques sont au cœur des défis auxquels doit faire face le secteur du bâtiment. C'est la raison du contrat d'objectifs signé par l'État (...) et le CSTB (...). Grands axes stratégiques et priorités scientifiques et techniques y sont transposés en objectifs concrets.

Ses missions :

- Répondre aux enjeux du développement durable grâce à une approche intégrée de la construction en termes de performances environnementale et énergétique, sécurité, santé, adaptation aux besoins des usagers et compétitivité économique.
- Innover en confiance, de la naissance d'un produit / procédé au retour d'expérience.
- Accompagner tous les acteurs de la construction à toutes les échelles du cadre bâti.

Stratégie : quatre axes de recherche et de développement

Dans le cadre de l'actualisation du contrat d'objectifs avec l'État, la Direction de la Recherche du CSTB a redéfini son programme de R&D. Quatre axes structurants ont été mis en place :

- Du quartier à la ville durable,
- Bâtiments durables,
- Usages - Santé – Confort,
- Maîtrise des risques.

Trois métiers complémentaires

Afin de mettre en œuvre ses axes stratégiques, le CSTB exerce trois métiers complémentaires :

Recherche et expertise : appliquées à tous les domaines de la construction, y compris l'environnement urbain, la santé, les sciences de la communication, de l'économie et du social. L'expertise du CSTB vise à résoudre des problèmes d'intérêt public, favoriser les dynamiques d'innovation industrielle, architecturale et sociologique.

Évaluation de la qualité : essais et certification sur les matériaux, produits et parties d'ouvrage ; évaluation qualitative de produits et procédés innovants ; évaluation des risques ; essais acoustiques, thermiques, mécaniques ; tests de résistance au feu sur matériaux et composants.

Diffusion du savoir : le CSTB occupe une place de leader dans le développement des nouvelles technologies de l'information appliquées au secteur de la construction. Il propose à l'ensemble des professionnels du bâtiment une gamme complète de nouveaux services et produits d'information.

De grands équipements de recherche

Les grands équipements sont un atout essentiel pour le développement des activités technologiques et de recherche, notamment dans le cadre de partenariats scientifiques.

- ARIA : équipement de recherche destiné à étudier la qualité sanitaire des produits, équipements et ouvrages et prévenir la pollution intérieure.
- Le Laboratoire d'Essais des Procédés Solaires (LEPS) : cette plate-forme permet d'évaluer les performances thermiques et mécaniques ainsi que la fiabilité et la durabilité des capteurs solaires thermiques, des capteurs autostockeurs, des chauffe-eau solaires et des systèmes solaires combinés.
- LABE : pour mesurer les performances acoustiques des produits selon les normes européennes.
- Laboratoires Feu : laboratoires de réaction et de résistance au feu pour tester les produits selon les nouvelles normes européennes.
- Salle immersive Le Corbusier : équipement de réalité virtuelle qui permet d'immerger une quinzaine de personnes dans un environnement sonore et visuel en 3D pour naviguer et interagir en temps réel dans un projet, procéder à des simulations de phénomènes physiques.
- Soufflerie climatique Jules Verne : pour recréer tous les phénomènes climatiques (neige, pluie, vent, brouillard, canicule...) qui influent sur l'environnement des produits en grandeur réelle ou sur des maquettes d'ouvrages.

Nos établissements :

CSTB Marne-la-Vallée ; CSTB Paris ; CSTB Vincennes; CSTB Grenoble ; CSTB Nantes ; CSTB Sophia Antipolis

6 FILIALES : Certivéa (Paris) : certification des ouvrages et des acteurs ; Céquami (Paris) : certification de maisons individuelles ; Certita (Courbevoie) : certification des produits et systèmes de génie climatique ; Certisolis TC (Le Bourget-du-Lac) : Laboratoire d'essais et organisme de certification des performances des modules solaires photovoltaïques ; Acoustb (Grenoble) : études d'environnement acoustique ; Eiffel (Paris) : aérodynamique appliquée et aéraulique industrielle.

Le CSTB en quelques chiffres (produits d'exploitation 2010 : 92,4 M€)

(Prévisionnel HT au 1/12/2010, hors filiales)

| | | |
|---|------|------|
| Activités technologiques | 36,3 | 39 % |
| Recherche contractuelle et Expertise | 24,7 | 27 % |
| Subventions de recherche | 19,9 | 22 % |
| Diffusion des connaissances | 7,2 | 8 % |
| Autres | 4,3 | 5 % |

Source : d'après le site internet du CSTB

Annexe 2 - Définition de l'EPIC

En France, un établissement public à caractère industriel et commercial (ou EPIC) est une personne publique ayant pour but la gestion d'une activité de service public.

Les EPIC ont été créés pour faire face à un besoin qui pourrait être assuré par une entreprise industrielle ou commerciale, mais qui, compte tenu des circonstances, ne peut pas être correctement effectué par une entreprise privée soumise à la concurrence.

La structure des organes est très variable, mais le personnel dirigeant est, en général, nommé. Le recrutement des autres catégories du personnel dépend des règles :

- du droit administratif, si l'activité est administrative ;
- du droit privé, si l'activité exercée est de nature industrielle ou commerciale.

Comme toute personne morale, l'établissement public possède des biens matériels. Ainsi, son autonomie se traduit essentiellement par l'existence d'un budget autonome, détaché du budget général de la collectivité territoriale dont il dépend.

Ce budget est alimenté par des ressources propres qui sont notamment constituées :

- des produits d'exploitation tirés du ou des services rendus contre rémunération ;
- des libéralités ;
- des emprunts.

Source : d'après le site Wikipédia

Annexe 3 - Le CSTB et le CERIB signent un accord de partenariat

Marc Lebrun, Directeur Général du CERIB (Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton) et Bertrand Delcambre, Président du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) ont signé le 10 novembre 2011 un accord cadre de partenariat visant à renforcer et étendre leurs collaborations. Ils marquent ainsi leur volonté d'apporter ensemble au secteur de la construction, un appui scientifique et technique à la hauteur des enjeux du moment.

L'accord de partenariat signé par le CERIB et le CSTB vise à :

- coordonner les programmes de recherche relatifs à des thèmes partagés, tels que la performance énergétique et structurelle des ouvrages, l'ingénierie de la sécurité incendie et de la résistance au feu, la biodiversité, l'évaluation environnementale et sanitaire des produits et ouvrages ;
- faire progresser les modes de collaboration appropriés dans le domaine de l'évaluation technique des produits et procédés de l'industrie du béton et faciliter notamment l'accès au marché de solutions industrielles de construction performantes, traditionnelles ou innovantes ;
- mettre en synergie leurs moyens et compétences pour présenter à tous les professionnels une offre complète en matière d'appui à l'emploi des produits en béton ;
- rendre l'information technique et réglementaire relative au matériau béton plus accessible pour l'ensemble des acteurs de la construction (maîtres d'ouvrages, concepteurs, entrepreneurs) et du monde de l'éducation.

Cet accord de coopération s'inscrit dans la continuité des missions respectives du CERIB et du CSTB et de l'accord du 25 Mai 2009. Ainsi menées en synergie, leurs actions conjointes dans le domaine du béton, participeront à promouvoir le développement durable et l'innovation au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la construction et des utilisateurs du cadre bâti.

(Communiqué de presse du 14 novembre 2011)

Annexe 4 - Interview de Sarah BENHASSEN, chargée de Ressources Humaines au CSTB

Quels sont les postes d'ingénieurs disponibles et en quoi consistent-ils ?

Le CSTB recherche régulièrement des ingénieur(e)s études et évaluation (h/f).

Vous aurez comme principales missions :

- évaluer des produits et procédés de construction dans le contexte français et européen dans les domaines physiques variés (structure, thermique, acoustique, etc.) relatifs aux différents matériaux ;
- accompagner les industriels cherchant à développer leur marché à l'international en leur facilitant l'obtention d'un agrément ;
- mener à bien des contrats en fonction des besoins de l'activité ;
- participer aux actions de recherche du département et susciter de nouvelles actions s'inscrivant dans le programme général du CSTB ;
- participer à la diffusion des connaissances par la rédaction de documents techniques ou d'articles ;
- assurer la responsabilité des offres des essais : conception des dispositifs et des programmes des essais de recherche et d'évaluation, formulation de l'offre, validation des rapports.

D'autres postes sont également à pourvoir dans le domaine de l'ingénierie et de la recherche partenariale, ainsi que des profils techniciens chargés d'essais.

Nos postes sont consultables sur notre site de recrutement <http://carrieres.cstb.fr>

Quels profils et quelles compétences recherchez-vous pour ces postes ?

De formation école d'ingénieur, nous recherchons de préférence des profils disposant d'une première expérience dans le domaine du bâtiment (bureau d'études, contrôle technique, industriels, etc.). Nous recrutons des profils scientifiques dans des domaines du monde de la construction très variés : thermique, acoustique, structure, mécanique des matériaux, hydraulique, ventilation, etc. L'ensemble de ces postes nécessite des compétences scientifiques et techniques, certains de nos postes sont également accessibles aux juniors et débutants sans expérience.

Les esprits curieux, enthousiastes, dynamiques trouveront à s'exprimer dans nos postes.

Le goût de la communication, l'envie de convaincre et d'expliquer sont indispensables.

Qu'est ce qui fait de vous une entreprise unique, pourquoi les candidats aimeraient-ils vous rejoindre ?

Le CSTB est une entreprise reconnue et leader dans plusieurs de ses activités et fait appel aux techniques les plus modernes et à la pointe de l'innovation.

Son statut de partenaire privilégié des acteurs du monde du bâtiment, sa grande expertise technique et ses grands équipements font du CSTB une entreprise active et impliquée dans les grands enjeux sociétaux : développement durable, santé environnementale, sécurité et prévention des risques, etc.

Le CSTB développe également son implication dans des programmes de recherche européens et internationaux ainsi que la recherche partenariale à l'étranger aux côtés d'architectes et de bureaux d'études.

En définitive, ingénieurs et techniciens passionnés de technique trouveront à s'épanouir au sein du CSTB et contribueront à l'amélioration de l'avenir du bâtiment.

Enfin, en tant qu'employeur, le CSTB réserve plus de 3% de sa masse salariale à la formation de ses collaborateurs. L'entreprise puise sa force dans la diversité et la richesse des savoir-faire, de la créativité et de l'esprit d'initiative de tous.

Source <http://www.jobtech.fr> (12 mai 2011)